



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

ROUTE CANTONALE ENTRE DULLY, GLAND ET PRANGINS (RC 1)

### **Un crédit de 26,3 millions pour améliorer la sécurité et le partage de la route**

**Le Conseil d'État soumet au Grand Conseil une demande de crédit d'ouvrage de 26,3 millions de francs afin de financer la part cantonale des travaux de requalification de la route cantonale située sur les communes de Prangins et Gland. Cet axe étant un maillon important du réseau cyclable structurant, le projet permettra de créer des pistes cyclables unidirectionnelles ainsi que des zones mixtes piétons-vélos, séparées par un marquage, afin d'améliorer les déplacements des modes actifs, conformément aux objectifs de la Stratégie cantonale vélo. Les travaux devraient débiter au printemps 2027, pour une durée de trois ans.**

La Route suisse (RC 1) est un axe historique traversant les principaux bourgs et localités du district de Nyon. Bien qu'elle ne pose pas de problème majeur de capacité pour le trafic motorisé, cette route reste – dans le secteur concerné par le projet – peu adaptée aux déplacements des cyclistes, alors qu'elle constitue un itinéraire important identifié par la Stratégie cantonale de promotion du vélo. Les aménagements actuels sont par ailleurs hétérogènes et peu cohérents. La requalification doit permettre de mieux concilier les différents usages de la route et d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers et usagères, tout en accompagnant l'évolution des besoins de déplacement dans ce secteur.

Situé entre le carrefour de la Bossière à Prangins et la limite communale de Dully, sur une longueur d'environ 3,4 kilomètres, le projet vise à mieux répartir l'espace entre les différents usages. Il prévoit la création d'une piste cyclable unidirectionnelle par sens – adaptée à la diversité des profils de cyclistes et permettant les dépassements – ainsi que des espaces mixtes pour les modes actifs et des traversées piétonnes sécurisées avec îlots centraux. Des aménagements sont également prévus pour clarifier les accès riverains et fluidifier le trafic. La chaussée sera assainie et dotée d'un revêtement phonoabsorbant, tandis que les arrêts de bus du Domaine impérial et de la Lignière-Dullive, sur le territoire de Gland, seront mis en conformité selon les normes LHand. Enfin, les ponts sur la Promenthouse et sur la Dullive seront modifiés pour accueillir les

nouveaux aménagements cyclables, tout en faisant l'objet de travaux d'assainissement et de réfection.

Les travaux, qui bénéficient d'un cofinancement de la Confédération dans le cadre du projet d'agglomération du Grand Genève de 4<sup>e</sup> génération, sont financés par le Canton et les communes de Gland et Prangins. Les aménagements prévus s'inscrivent dans les standards de la Stratégie cantonale de promotion du vélo, en renforçant la continuité, la sécurité et l'attractivité de cet axe structurant. Sous réserve de l'adoption du crédit par le Grand Conseil et de l'aboutissement des procédures nécessaires, le chantier devrait débuter en 2027, pour une durée d'environ trois ans.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 23 avril 2026

DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, [021 316 70 01](tel:0213167001)